

N° : DE/44/8.431.05.2021-21

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	7
Présents	35	Absents non représentés :	5
VOTANTS			42

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des Fêtes René Tramier à Althen-des-Paluds, le 31 mai 2021, après convocation légale reçue le 25 mai 2021, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, Mme Carine BLANC-TESTE, Mme Nadège BOISSIN, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, Mme Cindy CLOP, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Patrice DE CAMARET, M. Dominique DESFOUR, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Isabelle DUCRY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Sylviane FERRARO, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, Mme Florence GUILLAUME, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Samuel MONTGERMONT, M. Marc MOSSÉ, M. Christophe MOURGEON, M. Michel MUS, M. Guillaume PASCAL, M. Michel PERRAND, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Aurélie VERNHES.

Etaient Absents représentés :

Mme Aurélie DEVEZE (pouvoir donné à M. Laurent COMTAT), Mme Patricia NICOLAS (pouvoir donné à M. Jean BERARD), M. Raymond PETIT (pouvoir donné à M. Thierry LAGNEAU), Mme Valérie PEYRACHE (pouvoir donné à Mme Aurélie VERNHES), M. Bernard RIGEADE (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS), M. Gêrôme VIAU (pouvoir donné à M. Pascal GUILLAUME).

Etaient Absents non représentés :

M. Fulgencio BERNAL, M. Didier CARLE, Mme Sandy GEIGER, M. Mario HARELLE, Mme Christelle PEPIN.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Cindy CLOP** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Plaine du Grenache - Bédarrides - Déplacement d'une ligne basse tension sur le
réseau public ENEDIS**

Monsieur Jean BERARD Vice-Président indique que dans le cadre de l'aménagement de la zone de la Plaine du Grenache à Bédarrides et de l'implantation d'un projet de plateforme logistique porté par GSE, il est nécessaire de procéder au déplacement d'une ligne basse tension afin de raccorder un poste de relevage des eaux usées dans cette zone au réseau public de distribution d'électricité géré par ENEDIS

A cet effet, une proposition de raccordement est établie par ENEDIS, elle a pour objet les prestations suivantes : Dépose, travaux aériens BT, terrassement :

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

99_DE-084-248400293-20210531-DE31052021_

- Prestations au canevas pour un montant de 17 771.27 € H.T

Il s'agit d'approuver la proposition de prestation jointe et d'autoriser le Président ou en son absence un des Vice-Présidents, à signer la Proposition de raccordement de la zone de la Plaine du Grenache à Bédarrides au réseau public de Distribution d'électricité géré par ENEDIS, n° DC25/027047/001003 du 23/04/2021.

Le Conseil Communautaire, Monsieur Jean BERARD Vice-président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la proposition de prestation pour le raccordement de la zone de la Plaine du Grenache à Bédarrides au réseau public de Distribution d'électricité géré par ENEDIS

AUTORISE le Président ou en son absence un vice-président à signer la proposition jointe

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Et ont signé au registre les membres présents.
 Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
 Les Sorgues du Comtat**

Le Président,



Le 23 avril 2021

DETAIL DES PRESTATIONS DU DEVIS ELECTRICITE**N° DC25/027047/001003**

(A rappeler dans toute correspondance : Devis établi gratuitement)

Votre correspondant :

Chargé d'étude :LEONI Julien ☎ 04 90 13 92 30

COMMUNAUTE DE COMMUNES SORGUES DU
COMTAT
340 Boulevard d'Avignon
CS 6076
84770 MONTEUX France

Objet : DO BT - Modification demande init.
DO BT - COM DE COMMUNES LES SORGUES DU C
Camin d'Avignoun / Chemin de la plaine de Grenache à BEDARRIDES

Détails des prestations	Qtés	Prix U. HT	TVA	HT
Accessoires BT toutes Zones (jonctions, dérivations ...)				
Réalisation d une jonction souterraine réseaux BT sans terrassement	1	413.52 €	20%	413.52 €
Remontée aéro-souterraine BT toutes sections	1	829.66 €	20%	829.66 €
Accès Réseau				
Consignation réseau BT (ou consignation de transfo HTA/BT)	1	269.97 €	20%	269.97 €
Dépose				
Dépose support bois	1	1 106.72 €	20%	1 106.72 €
Dépose support béton ou métallique HTA	1	681.06 €	20%	681.06 €
Dépose branchement aérien	1	85.14 €	20%	85.14 €
Dépose réseaux aériens BT nus ou isolés en mètre	382	1.85 €	20%	706.70 €
Frais Administratifs et constitution de fonds de plans				
*Etude et constitution de dossier reseau > 100 m et <=600m	1	1 261.01 €	20%	1 261.01 €
Mises en Chantier				
Mise en chantier réseau aérien	1	740.29 €	20%	740.29 €
Terrassements en zone B inf à 3km				
Tranchée sous chaussée rurale légère (réfection bi-couche,tri-couche)	5	115.99 €	20%	579.95 €
Fouille confection accessoire BT ss chaussée rurale légère (réf bi-couche tri-couche)	1	635.88 €	20%	635.88 €
Travaux Aériens BT par éléments				
Implantation support BT d'arrêt béton ou Angle fort	2	2 386.52 €	20%	4 773.04 €
Mise à la terre du neutre BT	1	471.01 €	20%	471.01 €
Raccordement PRC sur ligne existante.	1	136.60 €	20%	136.60 €
Réseau BT en T70 sans supports - par m	156	15.25 €	20%	2 379.00 €
Implantation support BT d'alignement bois	2	1 350.86 €	20%	2 701.72 €

Total HT 17 771.27 €
Montant TVA 3 554.25 €
Total TTC 21 325.52 €

Conditions Générales et Révisions de Prix
Concernant le devis n° DC25/027047/001003

CONDITIONS DE PAIEMENT

Tous les paiements sont à envoyer à l'adresse spécifiée dans le paragraphe "ACCORD", ils sont nets et sans escompte, par chèque bancaire ou par virement en précisant impérativement dans le libellé, le numéro de l'affaire DC25/027047, le montant total 21 325.52 €, le code postal 84370 :

Iban: FR90 - 2004 - 1000 - 0157 - 5755 - 2P02 - 003

Bic: PSSTFRPPPAR

Siret: 44460844211692

N° TVA: FR66444608442

- Toutes les sommes sont payables taxes comprises. Les effets de commerce ne sont pas acceptés.

DELAI D'EXECUTION

18 semaines à compter des dates suivantes :

- de la date de signature du présent devis,
- du paiement de l'avance prévue aux "conditions de paiement",
- de la mise à disposition, selon le cas, du terrain du poste, du génie civil de celui-ci, des voiries (niveaux et alignements) pour la construction du réseau, des colonnes montantes pour raccorder les branchements, ainsi qu'après réception des autorisations administratives de construire, des autorisations de passage, d'implantation et de surplomb, et sous réserve qu'il n'y ait pas d'entrave aux approvisionnements ou de circonstances imprévisibles qui retardera l'exécution des travaux.

VALIDITE DU DEVIS

Les prix figurant au présent devis sont établis aux conditions économiques et fiscales du mois 04/2021.

Les prix sont fermes et non révisables si l'ensemble des travaux prévus sur ce devis sont achevés au plus tard le 09/08/2021.

Si au contraire, les travaux se poursuivent au delà de cette date, les prix du présent devis, sous déduction de l'avance versée par le client au moment de son acceptation, seront révisés à l'aide du coefficient K :

$$K = 0,15 + 0,85 * TPm / TPo, \text{ avec}$$

- TPo : Valeur de l'index TP10 bis ou TP12 pour le mois 04/2021 publié au journal officiel de la concurrence et de la consommation (B.O.C.C.).
- TPm : moyenne arithmétique des valeurs de cet index en vigueur 4 mois avant chacun des mois de réalisation des travaux. Toutefois, les retards dus à ENEDIS seront neutralisés dans ce calcul.

Si l'application des formules de révision conduisait à des prix supérieurs aux forfaits en vigueur à l'époque de la réalisation des travaux, la facturation serait effectuée sur la base de ces forfaits.

En tout état de cause, ENEDIS se réserve le droit de dénoncer tout ou partie des conditions du présent devis pour les travaux non réalisés à la date du 09/08/2021 ou sans accord de votre part avant 3 mois.

EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER

Le 23 avril 2021

DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE
N° DC25/027047/001003

(A rappeler dans toute correspondance : Seul le premier devis est établi gratuitement)

Votre correspondant :
Chargé d'étude : LEONI Julien ☎ 04 90 13 92 30

COMMUNAUTE DE COMMUNES SORGUES DU
COMTAT
340 Boulevard d'Avignon
CS 6076
84770 MONTEUX France

Objet : DO BT - Modification demande init.
DO BT - COM DE COMMUNES LES SORGUES DU C
Camin d'Avignoun / Chemin de la plaine de Grenache à BEDARRIDES

Prestations	TVA	HT
Prestations au canevas	20%	17 771.27 €

Total HT 17 771.27 €
Montant TVA 3 554.25 €
Total TTC 21 325.52 €

CONDITIONS GENERALES : (voir pages suivantes ou verso).

L'aménageur accordera à ENEDIS le droit d'effectuer tous travaux nécessaires à l'extension future des réseaux de distribution publique. Devis valable sous réserve de l'obtention des autorisations

ACCORD : Je soussigné,, vous donne mon accord sur ce devis n°DC25/027047/001003 d'un montant de 21325.52 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes.

Fait à _____, le _____

Signature(*)

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

ADRESSE DE PAIEMENT : ENEDIS-Pôle TPR
106, Chemin Saint-Gabriel
84000 AVIGNON
Devis créé le : 09/04/2021
☎ : 04 90 13 92 70 – Fax :

Le 23 avril 2021

DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE

N° DC25/027047/001003

(A rappeler dans toute correspondance : Seul le premier devis est établi gratuitement)

Votre correspondant :

Chargé d'étude : COLIN-BELLANCA Erik ☎ 04 90 13 92 74

COMMUNAUTE DE COMMUNES SORGUES DU
COMTAT

340 Boulevard d'Avignon

CS 6076

84770 MONTEUX France

Objet : DO BT - Modification demande init.

DO BT - COM DE COMMUNES LES SORGUES DU C

Camin d'Avignonou / Chemin de la plaine de Grenache à BEDARRIDES

Prestations	TVA	HT
Prestations au canevas	20%	17 771.27 €

Total HT 17 771.27 €

Montant TVA 3 554.25 €

Total TTC 21 325.52 €

CONDITIONS GENERALES : (voir pages suivantes ou verso)

ACCORD : Je soussigné,, vous donne mon accord sur ce devis n°DC25/027047/001003 d'un montant de 21325.52 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes.

Fait à _____, le _____

Signature(*)

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

ADRESSE DE PAIEMENT : ENEDIS-Pôle TPR

106, Chemin Saint-Gabriel

84000 AVIGNON

Devis créé le : 09/04/2021

☎ : 04 90 13 92 70 – Fax :